

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 10 (1922)

Heft: 1 [i.e. 133]

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

qui a représentée cette campagne de trois semaines. Notre « générale en chef » nous a donné la une superbe leçon de stratégie dont nous voudrions pouvoir profiter un jour.

L. D.

SAINT-LAURENT. — Le 7 décembre, M. Dégallier, président de notre groupe, nous invitait à une intéressante causerie; le sujet en était: *L'individualisme orientant l'évolution sociale*. C'est la question sociale traitée de façon toute nouvelle. La société, dans son état actuel, ne garantit guère à l'individu le droit, que l'on peut revendiquer pour lui, au plein rendement de ses énergies natives, lors même qu'elle ne pourrait qu'en bénéficier. « De là le conservatisme de ceux qui ont « à leur disposition les moyens d'un développement continu et vont « draient en assurer le bien-être à leurs descendants; de là surtout le « mécontentement de ceux qui se sentent lésés par le sort et aussi « les nombreuses doctrines de ceux qui cherchent les moyens de faire « cesser cette inégalité des hommes devant les ressources de toutes « sortes, capables de conditionner le développement des individus. « Aussi longtemps que le remède à ce mal n'aura pas été trouvé ou « n'aura pas encore produit son effet, le maintien de certains privilé- « ges sera indispensable, car tous les individus ne pouvant pas tra- « vailler au bien de tous dans la mesure où ils devraient y être pré- « parés, il faut du moins que quelques-uns puissent s'épanouir libre- « ment, suivre leurs goûts et tendances innées les plus caractéristiques. « La chance assurera que parmi ceux-ci se trouvent des génies tels « que ceux à qui l'humanité doit tous ses progrès. Admettre la nécessi- « sité des priviléges n'empêche pas que l'on cherche à les répartir « plus équitablement que jusqu'ici. De moins en moins ils doivent « être affaire de *classes sociales*, pour devenir, de plus en plus, « affaire de *classes d'individus*. L'origine sociale d'un individu peut « influer sur ses aptitudes natives, mais ces aptitudes devraient seules « déterminer l'attribution ou la non attribution de priviléges tels que « l'instruction. Seule sera digne d'une société humaine une sélection « des individus s'opérant selon leurs aptitudes, mais basée sur la « connaissance de ces aptitudes, respectueuse des plus faibles et pre- « nant pour critère l'intérêt de chacun d'eux quant aux priviléges à « leur allouer. Cela implique que l'intérêt de tel individu peut résider « en partie dans la liberté d'action ou la richesse accordée à tel autre. Afin que l'abondance ne reste pas l'apanage d'une minorité, « mais que les moins privilégiés ne manquent de rien dans les do- « mains de la nourriture, du logement, des récréations, du loisir, il « s'agit d'augmenter la richesse du monde en intensifiant la produc- « tion, tant agricole qu'industrielle. Or, cette production dépend avant « tout de la compétence des hommes qui se vouent à l'agriculture « et à l'industrie, mais aussi des compétences mises en œuvre dans « les entreprises d'échange et de transport », d'où la nécessité d'une « orientation professionnelle. M. Dégallier « oppose donc au commun- « nisme un individualisme conscient de la loi de solidarité, et procla- « mant que la perfection de la société dépend avant tout de la valeur « des individus qui la composent. Cette conception visant à l'essor « humain dans son sens le plus large exclut l'idée même de lutte « de classes. Elle ne fait aucune différence entre la liberté qu'elle « recherche pour la femme et la liberté qu'elle recherche pour « l'homme. » Permettre, donc, à l'individu doué de se développer pour travailler au bien de tous, augmenter la richesse de la collectivité, unir tous les partis dans ce but unique, ce serait orienter l'évolution sociale dans une voie sûre. Telle est la conclusion de cette intéressante conférence.

S. B.

A travers les Sociétés féminines

Vevey. — *Union des Femmes*. — Notre Union est restée bien longtemps sans donner de ses nouvelles, ses activités ne lui semblant rien présenter de spécial. Cependant nous agissons, nous intéressant à toutes les questions actuelles; nos séances et conférences sont fréquentées; nous étudions, à l'instar de Genève, les vocations féminines, ce qui intéresse beaucoup notre population. — Mais, cet hiver, nous nous sommes trouvées, sur le désir et d'accord avec nos autorités, devant une tâche nouvelle: l'aide aux chômeuses, qui sont, hélas! très nombreuses dans notre ville. Nous avons installé, avec le secours des industriels, de grandes salles chauffées et éclairées, où une centaine de femmes viennent travailler, se raccorder, sous notre surveillance et avec notre aide. Nous les entourons de sympathie et leur donnons en plus 50 centimes par après-midi. C'est une lourde tâche pour l'Union: 1000 fr. par mois, mais nous sommes aidées et y avons consacré notre fonds de roulement. Nos autorités ont constaté le résultat favorable de cette entreprise d'entraide. Nous y apprenons maintes choses moralement éducatives pour nous, et nos chômeuses s'y réchauffent au moral comme au physique.

A. R.



Dix pour cent d'Ovomaltine
augmentent d'environ 60 % la valeur nutritive du lait. L'Ovomaltine constitue l'aliment fortifiant idéal pour les malades, les convalescents, les enfants et les vieillards.

En boîtes de frs. 8.- et 5.50

OVOMALTINE

En vente partout

Dr A. Wander

S. A. Berne

INSTITUT J.-J.-ROUSSEAU

Ecole des Sciences de l'Education

TACONNERIE, 5

Demandez le programme au Secrétariat. — Des auditrices sont admises à tous les cours.

CERCLE FÉMININ

12, faubourg de l'Hôpital - NEUCHATEL

Restaurant ouvert aux dames

Bibliothèque

Journaux

Maison de Repos ou Convalescence pour dames et jeunes filles

CHATEAU DE CONSTANTINE, en Vully (VAUD)

Fondation de la Société Suisse d'Utilité Publique

(Legs Nicole)

Fr. 3, 3.50, 4 et 4.50 par jour

Ouvert toute l'année.

S'adresser à la Directrice.

Foyers du Travail Féminin

RESTAURANTS POUR FEMMES

Corraterie, 18.

GENÈVE

Cours de Rive, 11

Repas par abonnements à fr. 1.10 et 60 ct.

Salon de lecture. — Journaux.

Union des Femmes de Genève

22, rue Etienne-Dumont - GENÈVE

Vendredi 13 janvier, 20 h. 30 : La lutte contre les logements insalubres à Genève, conférence avec discussion par MM. Montandon, docteur, E. Odier, architecte, Ch. Nogaréde, député.

Lundi 16 janvier, 17 h. : Carrière d'artiste, conférence par Mme Cécile Dider, du Théâtre de la Comédie. (Entrée 2 fr.)

Vendredi 20 janvier, 20 h. 30 : Quelle carrière choisir? L'enseignement, enfantin, primaire, l'enseignement libre, causeries par Mles Roget, E. Dumarest, J. Guibert.

N.-B. La cotisation pour 1922 (8 fr. 05.) peut être payée dès maintenant au compte de chèques postaux I. II98

LAUSANNE 26, rue de Bourg

RESTAURANT SANS ALCOOL 1^{er} ÉTAGE

POUR DAMES ET MESSIEURS

RESTAURANT FÉMININ 2^e ÉTAGE

POUR DAMES

Ces 2 restaurants situés au centre de la ville servent à prix modérés bons repas et pâtisseries, dîners et thé (dépot gratuit de paquets).

S. O. C.

Société de l'Ouvroir Coopératif
LAUSANNE

MANUFACTURE DE VÊTEMENTS
ET SOUS-VÊTEMENTS TRICOTÉS
en Laine, Soie Artificielle, etc.

BAS, CHAUSSETTES, JAQUETTES, etc.

MAGASINS DE VENTE :

GENÈVE, Rue du Marché, 40.

LAUSANNE, Rue de Bourg, 26.

BALE, Freiestrasse, 105.

ZURICH, Sihlstrasse, 3.

GENÈVE. — IMPRIMERIE PAUL RICHTER, RUE DR ALFRED-VINCENT, 10